



HAL
open science

Les processus de patrimonialisation de la nature dans le Kodagu (Inde) : pluralités, imbrications, contradictions

Béatrice Moppert

► To cite this version:

Béatrice Moppert. Les processus de patrimonialisation de la nature dans le Kodagu (Inde) : pluralités, imbrications, contradictions. *VertigO : La revue électronique en sciences de l'environnement*, 2013, Patrimonialiser la nature, Hors série (16), 15 p. 10.4000/vertigo.13589 . hal-03817842

HAL Id: hal-03817842

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03817842v1>

Submitted on 17 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les processus de patrimonialisation de la nature dans le Kodagu (Inde) : pluralités, imbrications, contradictions

*Processes of making natural objects part of heritage in Kodagu (India) :
pluralities, overlaps, divergences*

Béatrice Moppert



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/13589>

DOI : 10.4000/vertigo.13589

ISBN : 978-2-923982-97-7

ISSN : 1492-8442

Éditeur

Les Éditions en environnement VertigO

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de La Réunion



Référence électronique

Béatrice Moppert, « Les processus de patrimonialisation de la nature dans le Kodagu (Inde) : pluralités, imbrications, contradictions », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16 | juin 2013, mis en ligne le 30 mai 2013, consulté le 17 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/13589> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.13589>

Ce document a été généré automatiquement le 16 octobre 2021.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Les processus de patrimonialisation de la nature dans le Kodagu (Inde) : pluralités, imbrications, contradictions

Processes of making natural objects part of heritage in Kodagu (India) : pluralities, overlaps, divergences

Béatrice Moppert

Introduction

- 1 Identifiés comme point chaud de biodiversité, les Ghâts occidentaux sont depuis une vingtaine d'années l'objet de nombreux travaux d'identification des zones à protéger en priorité, tout autant que de propositions pour une gestion durable de ces espaces (Karanth et DeFries, 2010). Du classement au patrimoine mondial de l'Unesco à la valorisation des savoir-faire, ces initiatives multiples s'inscrivent dans le contexte contemporain de mise en patrimoine d'un nombre croissant d'objets qu'ils soient culturels ou naturels. Apparaissant comme une course à la patrimonialisation, le phénomène suggère alors de s'interroger sur les conditions de son émergence, mais aussi sur les conséquences liées à cette surenchère. Comment et par qui les objets naturels sont-ils érigés en patrimoine ? Face à ce foisonnement, assiste-t-on à une hiérarchisation de ces objets en fonction de leur valeur ou ne risque-t-on pas, au contraire, de voir le patrimoine perdre par ce biais son caractère d'exception ? Comment enfin ces mutations à l'œuvre s'inscrivent-elles dans le territoire ?
- 2 En s'appuyant sur des travaux d'enquêtes menées depuis une quinzaine d'années dans le district du Kodagu¹, complétés par l'analyse de documents officiels et de la presse en ligne, cet article vise à mettre en évidence l'essor du mouvement de patrimonialisation, considéré au sein d'un système de relations entre les différents groupes d'acteurs dans

leurs rapports au milieu. Si quelques travaux ont interrogé l'impact de l'essor des mesures de protection de la nature par une approche territoriale ou paysagère (Manhanty, 2003, Nielson, 2007, DeFries et al., 2010), la majorité des études s'appliquent à des objets isolés. Une approche géographique explorant les liens entre patrimonialisation et territoire (Veschambre, 2007) permet alors de mettre en évidence les (dé)constructions et recompositions territoriales que ces processus sous-tendent et qui peuvent être à l'origine de conflits.

- 3 En confrontant les différents mouvements à l'œuvre et en s'interrogeant en particulier sur les motifs d'opposition de plusieurs groupes d'acteurs à une demande d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, l'analyse vise à dénouer les contradictions et à en anticiper les répercussions.

Objets naturels et mise en patrimoine

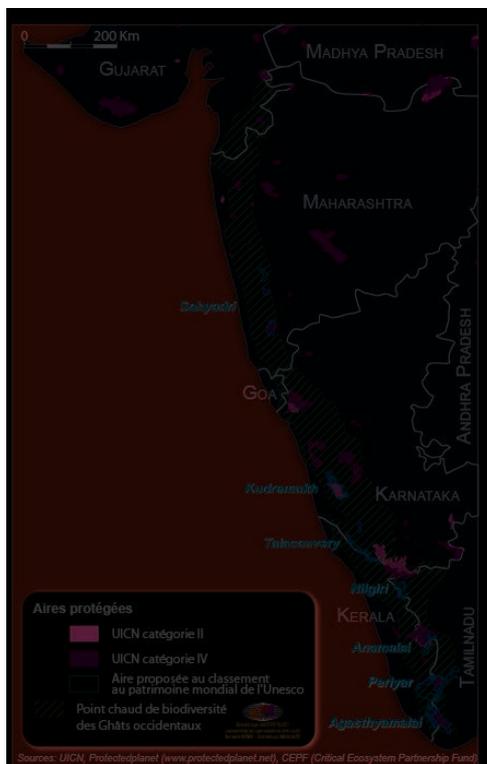
- 4 Les processus de patrimonialisation de la nature les plus courants et les plus anciens dans les régions tropicales sont ceux qui ont conduit à la création d'aires protégées, résultat le plus souvent de mises en réserves par les autorités coloniales. Largement critiquées, ces initiatives exogènes ont révélé les limites de leur efficacité par leur état de dégradation et ont généralement été à l'origine de conflits, notamment en raison du manque de prise en compte des attentes et besoins des populations locales (Cormier-Salem et al., 2005, Depraz, 2008). On leur oppose fréquemment les processus endogènes de mise en patrimoine d'éléments de nature, s'appliquant à des objets aux dimensions généralement plus réduites, tels que les produits agricoles. Il reste cependant difficile de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces approches (Shahabuddin et Rao, 2010), tant la multiplicité des objets concernés et la diversité des impacts de ces actions sont grandes. De même, la distinction entre patrimoine naturel et culturel ne peut être réduite à ce dualisme, dès lors que l'on admet que l'identification d'un bien patrimonial naturel résulte d'un processus cognitif, donc culturel, mais aussi et surtout que tout objet naturel qu'il soit perçu, parcouru ou exploité est inévitablement porteur d'une dimension culturelle (Chiva, 2008 ; Descola, 2008).

Des aires protégées...

- 5 Pays de « mégabiodiversité », l'Inde abrite pour partie quatre points chauds de biodiversité (Ghâts occidentaux/Sri Lanka, Himalaya, Indo-Burma et Sundaland). Elle dispose dans ce cadre d'un important réseau d'aires protégées, remarquables surtout par leur nombre et leur dispersion, plus que par leur étendue. Outre les 664 aires protégées reconnues par l'UICN (majoritairement dans les catégories IV et II) ² qui couvrent près de 5 % du territoire, ce réseau comprend trois réserves de biosphère MAB de l'Unesco et cinq sites inscrits sur la liste des biens naturels du patrimoine mondial de l'Unesco³. L'identification de ces sites reconnus internationalement s'est appuyée sur un réseau préexistant de réserves forestières, couvrant près du quart de la superficie du pays, géré par les Départements des forêts des États de l'Union indienne, sous l'égide du ministère de l'Environnement et des Forêts. Cette énumération révèle d'emblée la multiplicité des actions de reconnaissance de la valeur des richesses biologiques du sous-continent indien. Décliné à l'échelle des Ghâts occidentaux, ce constat est saisissant si l'on observe la répartition et la localisation des 39 sites

(regroupés en 7 zones) qui constituent le bien en série, classé en 2012 au patrimoine mondial de l'Unesco (Figure 1). Il apparaît en effet que les espaces choisis par un groupe d'experts (Das et al., 2006), comme devant bénéficier de ce label ne se superposent que très partiellement avec les aires protégées reconnues par l'UICN. Sans rentrer dans le débat du choix des espaces à préserver en priorité qui perdure notamment depuis l'identification des points chauds de biodiversité, cette observation révèle les ambiguïtés et contradictions des initiatives de patrimonialisation de la nature. Les critères de sélection ayant permis la nomination du bien (de type ix et x)⁴ révèlent l'importance de sa valeur de conservation, mais suggère aussi de s'interroger sur l'exclusion d'un certain nombre d'aires protégées, notamment les parcs nationaux tandis qu'ailleurs ils constituent généralement le cœur des biens inscrits au patrimoine mondial.

Figure 1. Un patrimoine biologique, des modes d'identification / Different modes of identification of the biological heritage



- 6 Au sein de la chaîne des Ghâts occidentaux, identifiée avec le Sri Lanka comme point chaud de biodiversité, la patrimonialisation des espaces forestiers se définit au travers de plusieurs modes d'identification : ici les aires protégées de l'UICN et celles proposées au classement au patrimoine mondial de l'Unesco ne se superposent que partiellement. Pour une carte plus détaillée des différentes aires protégées dans les Ghâts occidentaux, voir CEPF, 2007.
- 7 Within the chain of the Western Ghats, identified with Sri Lanka as a biodiversity hotspot, the process of making forest areas part of heritage is defined through several modes of identification: here the IUCN protected areas and those proposed for nomination as a Unesco World Heritage site overlap only partially. For a more detailed map of the different protected areas in the Western Ghats, see CEPF, 2007.

- 8 À l'échelle d'un petit district situé dans la partie centrale des Ghâts occidentaux dans l'État du Karnataka, ce foisonnement de mesures de protection est révélateur en outre d'une évolution quant aux caractéristiques des objets naturels érigés en patrimoine. Avec une superficie d'environ 4000 km², le Kodagu présente sur près d'un tiers de son territoire plusieurs types d'espaces protégés, administrés par le département des forêts.
- 9 Les forêts réservées, qui comportent la plus grande part de diversité, se répartissent sur les marges du district dans des zones aux caractéristiques bioclimatiques distinctes responsables de deux principaux types de formations végétales : les forêts sempervirentes et les forêts décidues sèches. Dès leur classement, ces forêts ont été considérées de manière différente selon leur type de végétation et les richesses qu'elles offraient. Tandis que les forêts décidues sèches ont été étroitement surveillées depuis la période coloniale, les forêts sempervirentes, jugées peu rentables du point de vue de l'exploitation du bois d'œuvre, ont au contraire pu être assez librement utilisées. Certainement les plus hostiles de la région en raison de la densité de la végétation, des fortes précipitations, du relief très accidenté ou encore de la présence d'animaux dangereux, ces forêts ont en effet longtemps été considérées comme improductives par les différentes autorités administratives qui se sont succédé dans la région. Avant la période coloniale, la principale ressource à exploiter était la cardamome dont le commerce contribuait pour une large part à l'enrichissement du royaume que constituait le Kodagu. Les Britanniques quant à eux ne semblent pas avoir porté plus d'intérêt à ces forêts dans lesquelles ils essayaient plutôt (et avec peu de succès) de développer des activités agricoles. En effet, parmi les terres classées « forêts réservées », les plus étroitement surveillées se trouvaient dans la zone de forêt décidue sèche auxquelles appartiennent le teck (*Tectona grandis*) et autres arbres à bois durs, et dans la zone de forêt sempervirente de basse altitude plus accessible et donc plus facilement exploitable. Par contre, les richesses ligneuses des forêts sempervirentes de moyenne et haute altitude ne présentaient pas d'intérêt à l'époque. Ainsi, tandis que l'agriculture itinérante, pratiquée essentiellement dans les forêts décidues, était abolie, la mise en valeur des forêts sempervirentes était autorisée, voire encouragée.
- 10 Cependant, les richesses des forêts sempervirentes ont progressivement révélé leur intérêt et suscité de nouvelles convoitises. Le bois tendre de leurs arbres a commencé à être exploité dans les années 1970 pour la production de contreplaqué ou de pâte à papier. L'essor de l'exploitation commerciale de produits forestiers mineurs vient, par ailleurs, allonger la liste des espèces menacées. Enfin, l'expansion relativement récente de la caféiculture dans cette zone présente une nouvelle menace.
- 11 Avec l'avènement des travaux sur la conservation de la biodiversité, les scientifiques ont rapidement alerté les autorités sur le besoin de renforcer les mesures de protection des forêts sempervirentes⁵. Plusieurs portions de forêt ont ainsi été classées comme réserves de faune (Pushpagiri, Talakavery et Brahmagiri) aux mesures de protection cependant moins strictes que dans les parcs nationaux (Figure 2). Le bien proposé au classement Unesco comprend, outre ces réserves de faune, une forêt réservée qui ne bénéficiait pas jusque-là de mesures de protection particulière et dans laquelle, comme nous le verrons plus loin, des droits d'usage étaient accordés.
- 12 Ce processus de patrimonialisation via l'Unesco révèle l'importance de la valeur de conservation de ces forêts pour les écologues qui ont été à l'origine de la préparation du dossier.

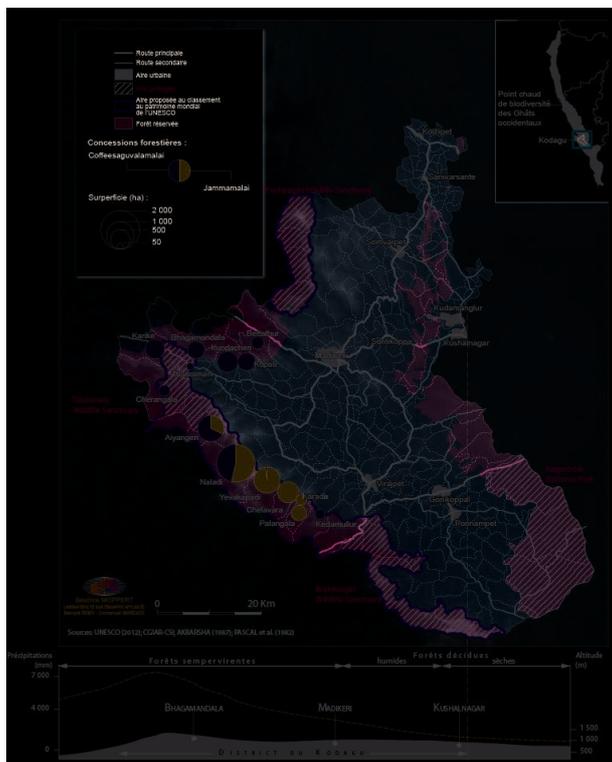
... au miel de forêt du Kodagu

- 13 En dehors des espaces protégés, qui du point de vue de leur étendue constituent la plus grande part du patrimoine naturel de la région, d'autres processus de patrimonialisation voient le jour, portés par différents acteurs. Les objets concernés se distinguent des précédents en particulier du fait de leur dimension culturelle nettement plus affichée. Sans viser l'exhaustivité, plusieurs exemples permettent de mettre en évidence leur pluralité.
- 14 Rarement évoqués, les cours d'eau constituent une catégorie d'objet naturel dont la valeur patrimoniale est importante en Inde. Les représentations élogieuses et la beauté conférée aux rivières et aux cascades passent évidemment par le filtre religieux et nul n'ignore la valeur hautement sacrée attribuée à certains fleuves indiens. Moins célèbre que le Gange, la Kaveri fait néanmoins partie des *Sapta Sindhu*, les 7 fleuves sacrés de l'Inde, et par son surnom : Dakshina Ganga (Gange du Sud), elle est souvent présentée comme l'équivalent méridional du grand fleuve sacré du Nord. Les légendes sur les origines de sa création contiennent, du reste, un certain nombre de similarités avec celles concernant le Gange. Il paraît peu surprenant alors, vu son importance tant religieuse que fonctionnelle, que la Kaveri qui prend sa source dans le Kodagu fasse partie de ses plus éminents symboles et contribue à sa notoriété. Talakaveri, en particulier, est un haut lieu de pèlerinage, non seulement pour les Kodava et les autres communautés du district, mais aussi pour une large part de la population du sud de l'Inde. Ce lieu sacré ainsi que le temple de Bhagamandala qui lui est rattaché acquièrent une dimension touristique croissante, ce qui n'est pas sans susciter de nouvelles appréhensions quant au respect du site.
- 15 Motivée initialement par des croyances religieuses, l'exclusion de certains espaces forestiers aux activités agricoles a permis la préservation de fragments forestiers de taille très variable, répartis dans l'ensemble de la zone cultivée du district. L'existence de ces forêts sacrées, les *devarakadu*⁶ dans le Kodagu, est bien antérieure à la période coloniale, mais leur protection ne fut officiellement mise en œuvre qu'à partir de 1887, date à laquelle ils furent délimités et déclarés comme forêts protégées pour répondre à une inquiétude exprimée par les autorités religieuses vis-à-vis de l'expansion de la caféiculture dans la région (Baden Powell, 1892 ; Kalam, 1996). En effet, comme dans toutes les forêts non réservées, la caféiculture n'y avait pas été interdite et la conversion en plantations de ces forêts, d'accès libre et exemptes de contributions, menaçait de se généraliser et à terme de faire disparaître ce patrimoine religieux. L'intérêt croissant porté à ces *devarakadu* est particulièrement révélateur de la dimension à la fois culturelle et naturelle des objets susceptibles d'être mis en patrimoine.
- 16 Qu'il s'agisse de la forêt ou des cours d'eau, la patrimonialisation de ces objets sacrés s'accompagne alors d'un changement de regard sur la nature, leur accordant une valeur identitaire croissante. Ils acquièrent parallèlement une valeur esthétique et servent de support à l'éducation à l'environnement.
- 17 L'imbrication croissante des dimensions culturelles et naturelles est révélée également par l'évolution des programmes des organismes (gouvernementaux ou non) chargés de la protection et de la valorisation du patrimoine. Leurs actions initialement en faveur du patrimoine architectural s'orientent de plus en plus vers la promotion du

patrimoine naturel par le biais de l'écotourisme. Ainsi, le Centre d'interprétation du patrimoine du Kodagu (Kodagu Heritage Interpretation Centre), récemment créé, a pour ambition de promouvoir autant la culture Kodava⁷ que les paysages de la caféiculture ou les *devarakadu*. Parmi les organisations ayant participé à sa création, on retrouve le CEE (Centre d'éducation à l'environnement) basé à Delhi et le KFMT (Kodagu Forest Model Trust) membre du réseau international des forêts modèles. Cette initiative locale, on le voit, est endogène, car portée par des acteurs locaux, mais en s'inscrivant dans des réseaux plus vastes, elle conserve une dimension exogène. Dans ce mouvement d'identification et de valorisation de la biodiversité sous toutes ses formes (du gène au paysage), on assiste en parallèle à un essor croissant des processus de labellisation et d'outils pour le paiement de services environnementaux (Ghazoul et al., 2009). Ainsi, le café, mais aussi l'orange ou le miel de forêt deviennent des produits emblématiques de la région, bénéficiant de l'image du pays Coorg, nom anglicisé du Kodagu (Garcia et al., 2007 ; Marie-Vivien et al., 2009).

- 18 Ces différentes initiatives sont significatives de la volonté de préserver, mais aussi de valoriser le patrimoine naturel de la région. Elles présentent toutefois le risque d'aboutir à une fragmentation du territoire comme le montre J. Neilson (2008) en mettant en évidence les inégalités qu'impliquent les processus de labellisation.

Figure 2. Les concessions forestières dans le district du Kodagu / Forest concessions in the district of Kodagu



- 19 Dans les villages de la partie occidentale du district, des baux emphytéotiques ont été attribués à une soixantaine de familles pour la culture de la cardamome.
- 20 In the villages of the western part of the district, long leases were awarded to an average of sixty families for cardamom cultivation.

« Pourquoi l'État du Karnataka dit non à l'inscription au patrimoine de l'Unesco ? »⁸

- 21 Portée par des institutions scientifiques (Das et al. 2006) et présentée par le ministère indien de l'Environnement et des Forêts depuis 2006, la demande de classement d'un ensemble de sept zones réparties le long de la chaîne des Ghâts occidentaux au patrimoine de l'Unesco (Unesco, 2011) a soulevé d'importants débats ces dernières années. Tandis que trois États du sud de l'Inde sont concernés, seul celui du Karnataka, par l'intermédiaire de son ministre des Forêts s'oppose à cette nomination. Moins entendues, les inquiétudes de certains villageois du Kodagu soulèvent la question de la prise en compte du contexte local dans la délimitation des zones proposées au classement.

Entre souveraineté et exploitation illégale

- 22 Pour justifier son opposition au classement au patrimoine mondial de l'Unesco, C. H. Vijayashankar, ministre des Forêts du gouvernement BJP⁹ du Karnataka, s'offusque contre l'ingérence des institutions internationales, n'hésitant pas à comparer l'Unesco à la Compagnie des Indes orientales. Arguant que les forêts des Ghâts occidentaux pas plus que leurs habitants n'avaient un quelconque bénéfice à en tirer, il insiste sur les contraintes que cela implique en particulier en présentant ce classement comme un frein au développement économique. Il participe ainsi à renforcer la crainte d'une expropriation subséquente au classement au patrimoine mondial en déniant la réalité juridique des accords internationaux qui garantissent la souveraineté de tout État sur ses richesses naturelles (Smouts, 2005). On comprend alors les accusations qui lui sont adressées en retour, sur sa participation supposée aux activités d'extractions illégales pour expliquer sa volonté de rester maître de la gestion des espaces forestiers.
- 23 En effet, les pratiques illégales dans les forêts réservées constituent un phénomène si courant qu'il en devient presque banal et la réputation de corruption des forestiers (et des fonctionnaires en général) est bien établie. Ainsi, que ce soit pour abattre des arbres dans une propriété privée, couper à blanc une parcelle de forêt réservée ou transporter du bois exploité illégalement, l'obtention d'un permis n'est pour beaucoup qu'une question financière. Or, bien sûr, ces moyens financiers ne sont pas donnés à tous et la corruption, aussi générale qu'elle puisse paraître, a ses propres limites. Les interpellations de contrebandiers et les saisies de cargaisons de bois arrivent nettement en tête de toutes les interventions policières du district et rares sont les éditions du quotidien local qui ne comprennent pas un article y faisant référence.
- 24 Même si l'ampleur de ces activités illégales et le nombre de personnes concernées sont difficilement mesurables, il paraît somme toute logique que des individus aux intentions peu louables s'opposent au projet de classement en se réfugiant derrière des justifications mal argumentées. Leur discours se fonde néanmoins sur des ressentis partagés avec d'autres groupes d'acteurs pour qui la création d'aires protégées apparaît véritablement comme une expropriation.

Un contexte local négligé

- 25 Tandis que le projet de nomination à l'Unesco a été initié dès 2003, il semble que ce soit uniquement dans sa phase finale, lors de la visite d'experts de l'UICN en novembre 2010, que les débats entre les partisans et les opposants ont vu le jour. Mais tandis que ces experts recommandaient la révision de la proposition, le comité de l'Unesco s'est contenté de demander un complément d'information notamment en regard des mécanismes de coordination et gouvernance. Le bien a finalement été nommé en juin 2012 après lecture de la version révisée du dossier et malgré l'avis défavorable des experts de l'UICN.
- 26 Localement, plusieurs groupes ont exprimé leur inquiétude vis-à-vis de la nomination à l'Unesco. Il s'agit notamment des habitants des villages dont une partie appartient au domaine forestier (Figure 2). Ceux-ci s'interrogent sur le maintien de certains droits dont ils bénéficient pour exploiter divers produits forestiers. En effet, l'extraction de produits forestiers mineurs, mais aussi la culture de la cardamome ou même du café sont restées autorisées depuis la période coloniale sur certaines parcelles de forêt sempervirente moyennant une redevance et selon des baux emphytéotiques, tels que décernés par les dirigeants précoloniaux. Initialement, deux types de concessions étaient attribuées : les *jamma malai* pour la culture de la cardamome et les *coffee saguvalamalai* pour celle du café. Les conditions bioclimatiques de cette zone se prêtant peu à la caféiculture, l'activité fut abandonnée et les deux types de concessions furent alors destinés à la culture de la cardamome et sont depuis communément désignées comme *jamma malai* (Uthappa, 2004). Ces concessions sont depuis le milieu des années 1990 l'objet de revendications importantes de la part de certaines familles qui se considèrent comme les propriétaires légitimes de ces terres forestières tandis que les services forestiers les considèrent comme appartenant au domaine public. Réparties dans 14 villages de la zone occidentale du district (Figure 2), elles représentent une part non négligeable¹⁰ des terres forestières. Mais très variablement exploitées, elles constituent très souvent un patrimoine familial que leurs détenteurs souhaitent simplement pouvoir conserver.
- 27 Par ailleurs, contrairement à celles vivant dans les forêts réservées de la zone de forêt décidue sèche (notamment dans le parc national de Nagarhole), les communautés forestières de cette zone ont été encouragées à rester dans la forêt, tant par les colons que par les services forestiers qui continuent à profiter de leur connaissance de ce milieu en les embauchant de manière plus ou moins ponctuelle. Les densités de population restent toutefois très faibles, de l'ordre de quelques habitants par km². Une loi récente¹¹ doit permettre à ces communautés tribales (*Schedule Tribes*) de faire valoir leurs droits de propriété sur les terres qu'elles occupent au sein des forêts réservées. Des revendications au nom de leur communauté auraient pu théoriquement être exprimées également par les résidents des villages bordiers, en particulier dans les forêts non classées comme aires protégées.
- 28 Il reste maintenant à savoir comment ces droits d'usage seront pris en compte dans le plan de gestion du bien inscrit au patrimoine, mais vu les critères de sélection, ces revendications risquent fort d'être vaines.

Patrimoine naturel, logiques d'acteurs et recompositions territoriales

- 29 Les relations entre l'homme et la nature dans le Kodagu sont soumises à l'influence d'héritages multiples, se combinant aujourd'hui en intégrant de nouvelles valeurs attribuées à l'espace forestier. Alors que l'hostilité des forêts aujourd'hui classées en avait fait le territoire privilégié de quelques communautés itinérantes jusqu'à l'annexion de la province par les Britanniques, ces derniers les ont considérées comme des espaces vierges, car elles n'étaient pas cultivées de façon permanente. Leur valeur productive, dès lors identifiée, domina les modes de pensée des forestiers y compris après l'indépendance de l'Inde et jusque dans le courant des années 1970 où leur valeur de conservation commença à prendre le dessus. Parallèlement, on assiste à une transformation du regard porté sur la forêt en général. Tandis que l'ouverture économique de la région suggère de nouvelles formes d'usage de la forêt (conversion en plantations, exploitation du bois ou des produits forestiers non ligneux, valorisation écotouristique), sa valeur sacrée et sa fonction écologique suscitent un désir de protection. La valeur patrimoniale de la nature apparaît alors comme une notion largement partagée. Les personnes interrogées s'accordent en effet sur le besoin de protéger la faune sauvage aussi menaçante soit-elle tout autant que les milieux forestiers, dès lors que ces objets de nature possèdent une forte dimension symbolique. Mais au-delà de ce consensus, les opinions divergent sur les moyens mis en œuvre pour la sauvegarde de ces richesses. Les discours en faveur ou contre ces initiatives suggèrent de s'interroger non seulement sur la perception du mouvement contemporain de patrimonialisation mais aussi sur leur éventuelle instrumentalisation.

Regards d'acteurs sur le patrimoine naturel

- 30 Alors que peu d'individus y accordaient un intérêt quelconque il y a une dizaine d'années, la multiplication des processus de patrimonialisation conduit un nombre croissant d'acteurs à exprimer leurs points de vue. Il apparaît alors que le niveau d'acceptation de ces initiatives dépend non seulement des restrictions qu'elles imposent, mais aussi de la relation particulière des différents groupes aux espaces concernés. Elles peuvent en outre être instrumentalisées en s'inscrivant dans un contexte plus vaste de revendications territoriales et identitaires. Les débats au sujet de la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco sont en ce sens particulièrement instructifs.
- 31 Les opposants, qu'ils s'expriment à titre individuel, au nom d'un parti politique ou d'une association¹², s'adressent en premier lieu aux différentes associations locales de protection de la nature, en les qualifiant de pseudo-écologistes, rappelant par là qu'ils sont eux-mêmes favorables à la sauvegarde du patrimoine naturel. En guise de réponse, leurs adversaires leur rappellent que la demande de nomination à l'Unesco est réalisée par le gouvernement indien et que l'idée avait été formulée en 2003 par le précédent Premier Ministre, du parti BJP. Au-delà des oppositions d'ordre purement politique, ces échanges révèlent des idéologies distinctes vis-à-vis du patrimoine naturel. Pour les associations écologistes, le classement à l'Unesco doit être perçu comme une reconnaissance de la valeur intrinsèque de la nature. Leurs discours, en s'appuyant sur

les recommandations de scientifiques d'ordre purement écologique, souffrent d'un manque de prise en compte de la dimension territoriale des espaces forestiers.

- 32 À l'inverse, d'autres groupes, parmi lesquels les opposants au classement à l'Unesco, tendent à instrumentaliser la patrimonialisation au profit de leurs revendications territoriales. C'est le cas notamment d'une association particulièrement active qui a pour ambition de promouvoir et de préserver les richesses du Kodagu en général, mais aussi et surtout l'identité culturelle Kodava. Son investissement pour la protection et la valorisation des forêts sacrées est révélateur d'une conception du patrimoine imbriquant les dimensions naturelles et culturelles. Tandis que les écologues relativisent leur utilité du point de vue de la conservation (Shahabuddin et Rao, 2010), ces forêts ont acquis une dimension patrimoniale croissante. Servant de support à des associations d'éducation à l'environnement, elles permettent de sensibiliser notamment les enfants à la protection des milieux forestiers. Mais les risques de dérives sont latents, en particulier du point de vue de l'exclusion d'un certain nombre de communautés. Ces mouvements issus de la communauté Kodava, et en particulier de son élite dissimulent mal (lorsqu'elles ne le revendiquent pas ouvertement) leur volonté de se prémunir contre l'immigration issue des districts voisins. Les discours accablant les immigrants de tous les maux et leur affligeant la responsabilité de la dégradation du patrimoine Kodava s'expriment avec une force croissante et les conflits locaux deviennent inévitables dans cette région où la majorité des ouvriers de plantation est issue des districts ou États voisins.
- 33 Mais au-delà des discours militants, il apparaît de multiples (dé)constructions territoriales à l'issue desquelles il convient de s'interroger sur de possibles recompositions.

Vers quelles recompositions territoriales ?

- 34 Pour justifier leurs inquiétudes, les opposants au classement à l'Unesco se réfèrent fréquemment aux conflits qui ont été induits par la création du parc national de Nagarhole. Situé dans la zone de forêt décidue sèche, au sud-est du district, ce parc a comme fonction principale de contribuer à la survie d'animaux en voie de disparition comme le tigre ou l'éléphant. Mais si ce classement peut suggérer de nouvelles formes d'activités (comme les safaris ou l'écotourisme), l'exclusion des communautés forestières a été à l'origine de conflits entre ces dernières et le gouvernement et entre associations (de protection de la nature d'un côté et de défense des droits de l'homme de l'autre) (Mahanty, 2003, Moppert, 2006).
- 35 Tandis que la conservation de la biodiversité et de l'équilibre des écosystèmes dans cette zone est encore peu satisfaisante, les redéfinitions de l'usage des différents espaces peuvent surprendre, voire choquer. En effet, alors que les communautés forestières, relogées en marge du parc s'appliquent à recomposer leur espace de vie tout en gardant un lien privilégié avec la forêt, des complexes hôteliers voient le jour au sein même du parc¹³.
- 36 Dans la zone de forêt sempervirente, concernée par le classement à l'Unesco, un tel réagencement de l'espace forestier est plus complexe encore du fait des droits concédés non seulement aux communautés tribales, mais aussi aux habitants des villages alentours. De nouvelles mesures de protection risquent bien alors d'accroître la fragmentation entre l'espace forestier et l'espace cultivé. Mais avec ou sans la

nomination à l'Unesco, ce phénomène est à l'œuvre depuis la période coloniale et apparaît plus comme une évolution qu'une mutation. En effet, à titre d'exemple, alors que les villageois avaient l'habitude de se rendre en forêt pour faire paître le bétail, une loi instaurée vers la fin des années 1980 interdisant strictement et sous peine d'amende sévère de tuer un animal sauvage les a conduits à préférer réduire leur cheptel pour ne plus avoir besoin de se rendre en forêt.

- 37 Malgré tout, le sentiment d'expropriation est très largement partagé par les villageois et ce d'autant plus qu'ils ne se sentent pas considérés comme partie prenante de la sauvegarde de ce patrimoine mondial.

Conclusion

- 38 À l'heure où les biens mixtes (ou, *a minima*, les biens naturels incluant la valeur culturelle du patrimoine) s'imposent, le classement à l'Unesco des Ghâts occidentaux a de quoi surprendre. Décrypté à l'échelle locale, le processus qui l'a accompagné révèle une vision dualiste des relations homme/nature de la part des porteurs du dossier, lequel exclut catégoriquement la dimension culturelle du bien proposé. Pourtant, plus qu'un patrimoine familial, les concessions forestières attribuées à certaines familles des villages alentour sont porteuses de valeurs identitaires qui auraient pu être prises en compte pour valoriser collectivement ces espaces forestiers. Mais l'enjeu principal ne se situe assurément pas à ce niveau et le classement Unesco apparaît plutôt comme un instrument pour limiter les revendications territoriales permises par la loi des droits sur la forêt (*Forest Rights Act*).
- 39 La prochaine étape pourrait être celle de l'appropriation de ce label par les acteurs locaux. Mais dans le contexte actuel, son articulation avec les autres processus de patrimonialisation à l'œuvre semble délicate et laisse présager une évolution parallèle, voire conflictuelle, de ces mouvements.

BIBLIOGRAPHIE

Akbarsha, A., 1987, Working Plan for Kodagu Forest Division, Karnataka, 1987-96. I.F.S, Mysore, 607 p. (2 vol.).

Baden Powell, B. H., 1892, The Land Systems of British India (being a manual of the land tenure systems of Land revenue Administration prevalent in several provinces), vol. III, book IV : The rayiatwari and allied systems, Clarendon Press, Oxford, 560 p.

CEPF, 2007, WesternGhats_outcomes_map. [En ligne] URL : http://www.cepf.net/Documents/WesternGhats_outcomes_map.pdf [Consulté en novembre 2011].

Chiva, I., 2008, Sciences de l'homme et patrimoines naturels. Techniques & Culture, 50 (1), p. 16-39.

Conservation International, 2011, Biodiversity Hotspots - Ghats - Unique Biodiversity. [En ligne]
URL : <http://www.biodiversityhotspots.org/xp/hotspots/ghats/Pages/biodiversity.aspx>
[Consulté en novembre 2011].

Cormier-Salem, M.-C et B. Roussel, 2005, Conclusion. De la reconnaissance de patrimoines naturels à la valorisation des savoirs locaux. Premier bilan et perspectives de recherches dans les pays du Sud, in Cormier-Salem M.-C, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais, B. Roussel, (dir) Patrimoines naturels au Sud. Territoires, identités et stratégies locales, IRD Editions, p. 515-529.

Das, A., J. Krishnaswamy, K.S. Bawa, M.C. Kiran, V.Srinivas, N. Samba Kumar et K.U. Karanth, 2006, Prioritisation of conservation areas in the Western Ghats, India. *Biological Conservation*, 133(1), p. 16-31.

[En ligne] URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320706002096> [Consulté en novembre 2010].

DeFries, R., K.K. Karanth et S. Pareeth, 2010, Interactions between protected areas and their surroundings in human-dominated tropical landscapes, *Biological Conservation*, 143(12), p. 2870-2880.

Depraz, S., 2008, Géographie des espaces naturels protégés. Genèse, principes et enjeux territoriaux, Armand Colin, Paris, 320 p.

Descola, P., 2008, A qui appartient la nature ? La vie des idées, 7p. [En ligne] URL : <http://www.laviedesidees.fr/A-qui-appartient-la-nature.html> [Consulté en novembre 2011].

Garcia, C., D. Marie-Vivien, C. Kushalappa, P.G. Chengappa et K.M. Nanaya, 2007, Geographical Indications and Biodiversity in the Western Ghats, India. Can labeling benefit producers and the environment in a mountain agroforestry landscape ? *Mountain Research and Development* 27 (3), p. 206-210.

Ghazoul, J., C. Garcia et C.G. Kushalappa, 2009, Landscape labelling : A concept for next-generation payment for ecosystem service schemes. *Forest Ecology and Management*, 258(9), p. 1889-1895.

Kalam, M.A., 1996, Sacred groves of Kodagu District of Karnataka (South India). A socio-historical survey. *Pondy Papers in Social Sciences*, 21, 53 p.

Karant, K.K. et R. DeFries, 2010, Conservation and management in human-dominated landscapes : Case studies from India. *Biological Conservation*, 143(12), p. 2865-2869.

Marie-Vivien D., C.A. Garcia, B. Moppert, C.G. Kushalappa et P. Vaast, 2009, Marques, indications géographiques et certifications : comment valoriser la biodiversité dans les Ghâts occidentaux (Inde) ? *Autrepart*, 50(2), p. 93-115.

Mahanty, S., 2003, Insights from a Cultural Landscape : Lessons from Landscape History for the Management of Rajiv Gandhi (Nagarahole) National Park. *Conservation and Society*, 1(1), p. 23-47.

Moppert, B., 2006, Entre café et forêt : dynamiques paysagères et gestion de la biodiversité dans le Kodagu (Karnataka, Inde du Sud). Thèse de doctorat de géographie de l'Université Bordeaux 3, 234 p.

Neilson, J., 2008, Environmental Governance in the Coffee Forests of Kodagu, South India. *Transforming Cultures*, 3(1), p. 185-195.

Pascal, J.-P., S. Shyam Sunder et V. M. Meher Homji, (1982). Carte des forêts de l'Inde du Sud : Mercara-Mysore. Karnataka and Kerala Forest Department et Institut Français de Pondichéry.

Shahabuddin, G. et M. Rao, 2010, Do community-conserved areas effectively conserve biological diversity ? Global insights and the Indian context. *Biological Conservation*, 143 (12), p. 2926-2936.

Smouts, M.C., 2005, Du patrimoine commun de l'humanité aux biens publics globaux, in Cormier-Salem M.-C, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais, B. Roussel, (dir.), *Patrimoines naturels au Sud. Territoires, identités et stratégies locales* IRD Editions., p. 53-70.

Unesco, 2012, Ghâts occidentaux - Unesco World Heritage Centre.

[En ligne] URL : <http://whc.unesco.org/fr/list/1342> / [Consulté en novembre 2012].

Uthappa, K., 2004, Land Tenure, Land Holding, and Tree Rights of Kodagu, Publication of Kodagu Model Forest Trust, Ponnampet, 212p.

Veschambre, V., 2007, Le patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales, *Les Annales de géographie*, n° 656, p. 361-381.

NOTES

1. Le dernier travail de terrain date de novembre 2010.
2. Les catégories II et IV, selon la classification des aires protégées de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature), correspondent respectivement aux « Parcs nationaux » et « Réserves de faune ».
3. 23 sites sont par ailleurs classés sur la liste des biens culturels du patrimoine mondial de l'Unesco.
4. Ces critères de sélection de l'Unesco sont les suivants :
ix : être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
x : contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.
5. Comparativement aux forêts décidues, dont une large part appartient au parc national de Nagarhole, inclus dans la réserve de biosphère des Nilgiri, première en Inde à être intégrée dans le réseau international des réserves MAB (Man And Biosphere) de l'Unesco, en 2000. Un projet de création de parcs nationaux dans l'ouest du district initié au début des années 2000 n'a jamais abouti.
6. Littéralement les forêts des dieux. Les *devarakadu* possèdent leur analogue dans les districts alentour (*kavu* au Kérala, *kan* dans l'Uttara kannada, *devrai* dans le Maharastra).
7. Les Kodava constituent la communauté la plus influente du district.
8. « Why Karnataka is saying no to the Unesco tag » : question posée par Subir Ghosh, chroniqueur spécialiste entre autres des conflits environnementaux, sur le site d'information en ligne www.firstpost.com, daté du 17 juin 2011.
9. BJP : Bharatiya Janata Party (Parti du peuple indien), parti nationaliste hindou.
10. Ces concessions couvrent 5559 ha aujourd'hui, contre 7227 ha dans la fin des années 1980, selon les données fournies dans le plan d'aménagement des forêts du Kodagu (Akbarsha, 1987).
11. The Schedule Tribes and other Forest Dwellers Act, 2006, notifiée en 2008.
12. On retrouve parmi ces opposants des membres du CNC (Codava National Council), mouvement séparatiste, des leaders politiques du parti nationaliste (BJP) ou encore des représentants de l'Association des planteurs du Kodagu.

13. Suite à la pression d'associations écologistes, ce type de structure pourrait toutefois être interdit.

RÉSUMÉS

Situé dans la partie centrale de la chaîne des Ghâts occidentaux du sud de l'Inde, le Kodagu appartient à l'une de ces 34 régions du globe, identifiées comme points chauds de biodiversité. De fait, les richesses biologiques de ce petit district de l'État du Karnataka sont considérées comme faisant partie de ce bien commun de l'humanité que constitue la biodiversité. La patrimonialisation y apparaît toutefois comme un processus multiforme, révélant de multiples imbrications entre les différents mouvements à l'œuvre.

En effet, outre le classement en aires protégées d'une partie de l'espace forestier (parc national, réserve de biosphère, réserves de faune), on assiste à diverses formes de mise en patrimoine où les éléments de nature sont étroitement liés à la culture. Des bois sacrés (*devarakadu*) aux paysages de la caféiculture, les objets concernés sont de plus en plus nombreux et variés. Portés par des acteurs aux ambitions distinctes, voire contradictoires, ces projets, souvent sources de conflits, sont révélateurs de la pluralité des regards portés sur la nature.

En explorant en particulier les enjeux relatifs à la nomination au patrimoine mondial de l'Unesco d'un bien en série réparti le long de la chaîne des Ghâts occidentaux, cet article met en évidence non seulement le manque de concertation, mais aussi l'absence d'une vision territoriale intégratrice dans la mise en œuvre des initiatives de protection et de valorisation des richesses naturelles.

Located in the middle part of the south-indian Western Ghats, Kodagu District of Karnataka State belongs to one of the 34 global biodiversity hotspots. Its biological richness is therefore considered as part of the world common goods that is biodiversity. Nonetheless, the processes of making natural objects part of heritage are coming up under different forms that are often overlapping.

Indeed, behind the protected areas (such as National Parks, Biosphere Reserves, Sanctuaries), the number of concerned objects are increasing and getting a more cultural dimension. Their abundance varies from sacred groves (*devarakadu*) to coffee plantation landscapes. These initiatives are brought up by actors with different intents and can result in conflicts. Besides, they reveal the different perceptions of nature by the stakeholders.

This article explores particularly the recent controversy in relation to the application for the nomination of a serial property, made of seven sub-clusters along the Western Ghats, as a UnescoWorld Heritage Site. It shows up not only the lack of consideration of the local context but also the absence of a territorial and integrated conception of the different initiatives for the protection and the enhancement of the natural resources value.

INDEX

Index géographique : Asie

Mots-clés : patrimoine naturel, Unesco, conflits, Kodagu, Ghâts occidentaux, Inde du Sud.

Keywords : natural heritage, Unesco, conflicts, Kodagu, Western Ghats, South India.

AUTEUR

BÉATRICE MOPPERT

Maître de conférences, Département de géographie, Laboratoire CREGUR-EA 12, Université de la Réunion, BP 7151, 15 avenue René Cassin, 97715 ST DENIS Messag Cedex 9, Ile de la Réunion, courriel : beatrice.moppert@univ-reunion.fr